

Freneusiennes, Freneusiens,

Que dire des montagnes russes sur lesquelles notre société est ballotée depuis près de deux ans et provoquent des haut-le-cœur. En raison de son caractère imprévisible et de la rapidité de sa propagation, la pandémie a mis à mal l'équilibre économique et social de notre nation.



La première réaction, spontanée et légitime de notre gouvernement, a été de protéger les populations : confinement, couvre-feu, gestes barrières, masques et vaccins, autant de barbelés hérissés aux frontières de nos libertés individuelles comme de notre pays. Mais le virus défie les barbelés. Nous devons vivre avec.

À l'aube d'une année 2022 dotée d'un important calendrier électoral, il me semblait opportun de rappeler que le virus n'est pas moins muable que nos frontières administratives et psychiques sont poreuses.

Chaque citoyenne et citoyen qui compose notre commune porte en elle et en lui une histoire ancienne ou récente d'un aïeul qui, un jour, a franchi une frontière territoriale, linguistique, sociale ou culturelle, à la quête d'un endroit où il ferait bon vivre pour ses enfants, pour ses anciens, pour lui-même.

Si nous ne les partageons pas toujours avec les autres, nous portons en nous les traces de nos propres histoires familiales. Nous sommes toutes et tous les héritiers de celles et ceux qui, à un moment de l'Histoire, ont abattu les murs et marché sur les barbelés. Nous vivons avec.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui œuvrent chaque jour au bien vivre dans notre commune : les employés municipaux, les acteurs du tissu associatif, les professionnels de l'éducation et de la santé, les commerçants, les artisans, les entreprises et tous les citoyens de manière générale pour leur implication dans la vie de notre commune. Votre dynamisme et votre enthousiasme sont les principaux vecteurs de fédération et de solidarité de notre lieu de vie partagé, Freneuse. Nous vivons ensemble.

Chers Freneusiennes et Freneusiens, les élus du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une année 2022 emplie de nombreux moments de bonheur et de joie. Belle et heureuse année à vous et à celles et ceux qui vous sont chers.



Le Maire
Ghislaine HAUETER





HORAIRES DES SERVICES CE QUI A CHANGÉ DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER

La Mairie : suppression de la nocturne

Elle vous accueille :

- lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h
- jeudi & samedi : 9h à 12h

 Les services administratifs sont joignables les jeudis après-midi par téléphone au 01 30 98 97 97

L'Agence Postale Communale (située dans la médiathèque) Horaires de fermeture modifiés

L'agence postale est ouverte :

- mardi : 15h à 18h45
- mercredi : 10h à 12h et 15h à 17h15
- jeudi & vendredi : 15h à 17h15
- samedi : 9h à 12h45

BIENVENUE

DES NOUVEAUX AGENTS À LA MAIRIE

Christelle LIGNI occupe le poste de comptable, assistée de **Marie-Jude PIERRE** (assistante comptable).

Marie-Claude CHARRIER intègre l'urbanisme.

Carine BOUSQUET gère le secrétariat général et les achats.

RETOUR SUR LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Comptes rendus complets affichés devant la Mairie et en ligne :
freneuse78.fr/src/vie-municipale/infos-mairie/comptes-rendus.html



JEUDI 9 DÉCEMBRE 2021

1. Autorisation à Madame le Maire d'engager, de liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget.
2. Tableau provisoire des effectifs au 31 décembre 2021.
3. Approbation de la charte des Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles.
4. Indemnités horaires pour travaux supplémentaires (I.H.T.S.).
5. Mise en œuvre du Compte Épargne-Temps (C.E.T.).
6. Modification du régime indemnitaire pour l'ensemble des agents de la commune de Freneuse.
7. Organisation du temps de travail.
8. Rapport d'activité 2020 du Syndicat d'Énergie des Yvelines (S.E.Y.).

Questions diverses

Prochaine réunion du Conseil Municipal

JEUDI 17 FÉVRIER
Restaurant scolaire

POUR VOTER JE M'INSCRIS



Avant de commencer, vous pouvez vérifier si vous êtes déjà inscrit sur les listes électorales, et dans quel bureau de vote :

service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

L'inscription sur les listes électorales est une démarche gratuite. Vous pouvez effectuer votre demande en mairie (jusqu'au 4 mars) ou en ligne (jusqu'au 2 mars) :

➤ Accéder au service en ligne (être âgé d'au moins 18 ans) :

service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

➤ Formulaire à remplir si vous effectuez la démarche en mairie

Pièces à fournir (numérisées si démarche en ligne) :

✓ un justificatif d'identité

✓ un justificatif de domicile de moins de 3 mois
(les factures de forfait mobile ne sont pas acceptées)



VOUS ÊTES EMPÊCHÉS OU ABSENT ? VOTEZ PAR PROCURATION

Le vote par procuration sans justification est désormais ouvert à tous

Les étapes de la procédure :

1. Demande de procuration en ligne par le mandant :

maprocuration.gouv.fr

2. Réception d'un numéro d'enregistrement

3. Le mandant se rend au commissariat ou à la gendarmerie de n'importe quelle commune muni de son n° d'enregistrement et d'1 pièce d'identité pour validation. Le commissariat ou la gendarmerie diligente votre procuration auprès de votre mairie. Chaque électeur peut avoir jusqu'à **deux procurations**.

Nouveau : le mandataire peut habiter une commune différente de celle pour laquelle vous lui avez transmis votre procuration.

LE RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune Français âgé de **16 ans** doit se faire recenser. Il recevra **une attestation** qu'il devra présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). Le jeune recensé est ensuite convoqué à participer à la **Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.)**

• Comment se faire recenser ?

yvelines.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Centre-du-service-national-de-Versailles

• Toutes les informations sur ma J.D.C

presaje.sga.defense.gouv.fr/

• Application disponible sur smartphone

En cas de perte ou de vol de son attestation, il peut demander une attestation de situation administrative.



VOS PHOTOS EMBELLISSENT LE SITE, MERCI

Continuez de nous envoyer vos prises de vue, en toute saison (de préférence format paysage et/ou panoramique).

Rappel : clichés exempts de personnes et de véhicules, libres de droit. Indiquez vos nom & prénom.

[Courriel pour les envoyer • communication@freneuse78.fr](mailto:communication@freneuse78.fr)



NOUVELLE ADRESSE POUR LA CPAM

31 Boulevard Georges Clemenceau
78200 Mantes-la-Jolie.



Les conseillers vous reçoivent **uniquement**

sur rendez-vous, à prendre depuis votre compte Ameli ou en composant le 3646 (service gratuit + prix de l'appel).

L'adresse pour l'envoi de votre courrier affranchi :

CPAM des Yvelines - 78085 Yvelines cedex 9

L'ACTUALITÉ DU CENTRE DE VACCINATION



Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 9h à 13h - 15h à 19h

Samedi & dimanche : 9h à 13h - 14h à 18h

Vaccination des enfants 5 à 11 ans :

Lundi au vendredi : 19h à 20h

Samedi & dimanche : 18h à 19h

Rendez-vous uniquement sur Doctolib

doctolib.fr/vaccination-covid-19/bonnières-sur-seine

Pour connaître la date de mon rappel et la date de validité de la fin de mon pass sanitaire monrappelvaccinocovid.ameli.fr

Rens. 09 72 97 53 79 • Complexe sportif - Rue de la forêt • Bonnières s/Seine

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE DANS CERTAINS CAS

Par arrêté préfectoral, le port du masque est obligatoire dans les Yvelines jusqu'au **1^{er} février 2022** inclus (date avancée par décision gouvernementale), en plein air sur la voie publique et les espaces publics, dans les seuls lieux et circonstances suivants : sur les marchés, brocantes et ventes au déballage, dans tous les rassemblements, manifestations, réunions ou activités réunissant 10 personnes ou plus, dans les lieux d'attente des transports en commun, aux abords des gares et des entrées de centres commerciaux, aux abords des établissements scolaires, aux abords des lieux de culte, dans les files d'attente qui se constituent dans l'espace public.



L'AÉRATION : UN GESTE BARRIÈRE PRIMORDIAL DU COVID-19 MAIS POURQUOI ?

➤ Dans les endroits où l'air circule peu, le risque de transmettre (via les aérosols) le virus augmente.

➤ Les aérosols sont des nuages de particules émises par les humains lorsqu'ils respirent et/ou parlent.

✓ **L'aération permet de disperser ces nuages et ainsi de diminuer le risque de transmission.**

✓ **Il est recommandé d'aérer chaque pièce 10 minutes toutes les heures.**



MONOXYDE DE CARBONE : DES ÉMANATIONS DANGEREUSES

Un gaz inodore et incolore

Ce gaz émane des appareils de chauffage/cuisson (au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol), qui dysfonctionnent. Dans ce cas, ils peuvent produire du monoxyde de carbone.

Pour se protéger

Tous les ans, avant l'hiver, faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel. Demandez-lui une « attestation d'entretien » qui prouve que l'appareil est bien entretenu. Si un professionnel installe une chaudière au gaz, demandez-lui une « attestation de conformité » qui prouve qu'elle est bien installée.

Bien utiliser vos appareils :

- si vous utilisez un poêle à bois, n'utilisez que du bois (sans vernis et sans peinture),
- ne laissez pas votre moteur de voiture allumé dans le garage,
- utilisez un chauffage d'appoint au maximum 2 heures de suite et dans une pièce avec aération,
- ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler (sous les portes, dans la cuisine, la salle de bain, etc.),
- aérez chaque jour votre logement pendant au moins 10 minutes, même en hiver.

Des symptômes à surveiller

Quand un appareil de chauffage ou de cuisson marche et que vous avez mal à la tête, envie de vomir, ou si vous vous sentez mal, il y a peut-être du monoxyde de carbone chez vous :

- ouvrez les fenêtres et les portes,
- arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson,
- sortez de chez vous.

**NUMÉROS
D'URGENCE**

Pompiers : **18**

Samu : **15**

Secours personnes sourdes/malentendantes : **114 (par SMS)**

Depuis un portable : **112**

Attendez l'accord des secours avant de rentrer chez vous.

GRIPPE AVIAIRE - RENFORCEMENT DES MESURES



Situation actuelle sur l'ensemble du territoire : risque élevé d'influenza aviaire hautement pathogène

Au 15 décembre 2021, le pays totalise plusieurs foyers en élevages de volailles, trois cas en basse-cour, neuf cas chez les oiseaux sauvages et un cas dans l'avifaune captive.

La situation est actuellement très évolutive et de nouveaux cas sont régulièrement identifiés sur le territoire national. Ainsi, le niveau de risque élevé entraîne la mise en place de mesures de prévention renforcées sur l'ensemble du territoire métropolitain afin de protéger les élevages de volailles et les oiseaux captifs.

Mesures de protection des volailles et oiseaux captifs notamment dans les Yvelines

- la surveillance clinique quotidienne dans les élevages ;
- pour les basses-cours, la claustration des volailles ou la protection de celles-ci par un filet ;
- pour les élevages commerciaux, mise à l'abri des volailles en bâtiment ou sur parcours réduits ;
- l'interdiction de l'organisation de rassemblements et la participation des volailles et oiseaux captifs originaires de votre commune à des rassemblements organisés des sur le reste du territoire
- l'interdiction des compétitions de pigeons voyageurs au départ ou à l'arrivée de la France **jusqu'au 31 mars 2022.**

Pour les Yvelines, ces mesures de prévention ont été communiquées aux éleveurs professionnels, aux vétérinaires et à la Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France (F.I.C.I.F.).

Une extrême vigilance et un strict respect de ces mesures sont attendus de tous les acteurs professionnels, des particuliers détenteurs d'oiseaux et des chasseurs.

Rappel : la consommation de viande de volailles ou de gibier à plumes, foie gras et œufs ne présente aucun risque pour l'homme.

Source : Préfecture des Yvelines - Direction départementale de la protection des populations des Yvelines - Service Santé Protection Animales Abattoirs Environnement - Courrier du 16 décembre 2021

Toutes les informations :

freneuse78.fr/prevention-securite/animaux-quelles-demarches/grippe-aviaire.html

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Liste « Agir pour Freneuse »

L'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.

[Facebook « agir pour freneuse »](#) • agirpourfreneuse78@gmail.com •
AGIR POUR FRENEUSE - Mairie - 89 rue Charles de Gaulle - 78840 Freneuse

Liste « Freneuse, unir pour réussir »

Chères Freneusiennes, Chers Freneusiens,
Qu'il nous soit ici permis, dans un contexte toujours aussi incertain, où l'horizon reste fragile, de pouvoir, malgré tout, vous souhaitez une excellente année, la meilleure possible pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Cette année est pour notre Commune, toute aussi incertaine et fragile. Voilà maintenant deux ans que l'actuelle majorité est en place, et deux ans qu'au-delà des belles images déversées à l'envi sur les réseaux sociaux, les dossiers structurants n'avancent guère, la faute paraît-il à des subventions départementales promises pour quelque soutien électoral mais qui tardent à arriver... On se demande bien pourquoi...

Vous êtes nombreux à nous faire part de votre mécontentement légitime, et nous éprouvons toujours autant de difficulté à nous faire entendre ou à pouvoir obtenir des réponses claires et cohérentes sur de multiples sujets. Le travail en commission, lorsqu'elles ont lieu, est aussi aléatoire que les ordres du jour sont hasardeux et ne s'attachent pas, en tous les cas, à régler concrètement les difficultés rencontrées par nos concitoyens. Peu ou pas de dialogue sur les sujets impactant la vie de nos administrés, avec toujours la même approche « c'est pas nous c'est les autres ». C'est le cas pour les multiples réfections de l'École Paul Éluard par exemple. Peu ou pas de concertation sur les sujets « épineux », avec des décisions unilatérales, comme avec l'implantation d'un parc Kids'Event et sa réplique phare ne souffrant aucune contradiction : « c'est un beau projet, il se fera... » Quid de la mise en place d'une Police Municipale pour laquelle des équipements ont été payés ? Quid de la réorganisation des services techniques dont chacun peut constater au quotidien qu'elle devrait être une priorité ?

Bref circulez y'a rien à voir.

Un humoriste bien connu disait « La France va mieux. Pas mieux que l'année dernière, mais mieux que l'année prochaine », cela pourrait aussi malheureusement s'appliquer à notre Commune. Nous gardons néanmoins le cap et travaillons au mieux de vos intérêts !

Page Facebook : [freneuseunirpoureuissir.unirpoureuissir@freneuse.com](https://www.facebook.com/freneuseunirpoureuissir) •
[Facebook freneuseunirpoureuissir](#) • Mairie - 89 rue Charles de Gaulle - 78840 Freneuse



NOËL S'INVITE SOUS LE CHAPITEAU

La municipalité a profité de la venue du Cirque Zavatta pour offrir à tous les écoliers freneusiens un spectacle de Noël sur le thème du Cirque.



LE RÔLE DES A.T.S.E.M.

Une charte communale des A.T.S.E.M. a été mise en place au 1^{er} janvier 2022 afin de définir le rôle de nos Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles au sein de la communauté éducative et de valoriser leur métier.

Cette démarche est le fruit d'un travail en collaboration avec les agents, directrices, enseignants et élus qui ont formé un comité de pilotage pour élaborer cette charte.

Il convient d'établir une distinction entre les missions des agents pendant le temps scolaire et celles effectuées en dehors du temps scolaire.

Dans le premier cas, les A.T.S.E.M. sont intégrés à l'équipe éducative, sous les directives et les responsabilités de l'équipe enseignante. Sur ce temps scolaire leurs missions sont dévolues à l'accueil, l'animation, l'aide et les soins aux enfants. Elles assistent également les enseignants pour les activités.

Dans le second cas, les missions hors des périodes scolaires sont placées sous l'égide de la collectivité territoriale. Il s'agit essentiellement de l'entretien du matériel de l'école et de celui des locaux.

AU MENU : ÉQUILIBRE, VARIÉTÉ ET QUALITÉ

Depuis la rentrée du 3 janvier 2022, une diététicienne supervise les menus proposés aux écoliers du restaurant scolaire. En collaboration avec l'équipe de la restauration, les repas sont minutieusement élaborés et adaptés aux enfants afin d'assurer un bon équilibre alimentaire, sain et varié. Les fruits et les légumes sont mis à l'honneur et présents dans chaque repas.



De nouvelles denrées sont cuisinées au sein même de la cantine : légumineuses, viande de veau, d'agneau... tout en respectant la saisonnalité. Selon la loi Egalim en vigueur, 50% des produits sont de qualité et durables (dont 20% issus d'une agriculture biologique). De plus, un repas végétarien est déjà proposé une fois par semaine.

L'équipe du restaurant scolaire et la municipalité mettent tout en œuvre afin que la pause méridienne soit un moment de détente et de partage pour vos enfants et ont à cœur de participer à leur éveil gustatif pour assurer un bon équilibre alimentaire en leur proposant des aliments sains et variés.

RENTRÉE 2022 - ENFANTS NÉS EN 2019 ET NOUVEAUX ARRIVANTS

Les inscriptions scolaires sont prises en compte **jusqu'au 28 février**.

L'inscription au restaurant scolaire est possible **jusqu'au 16 août**.

Les dossiers sont disponibles en mairie et sur le site de la commune.



freneuse78.fr/cadre-vie/enfance-jeunesse/scolarité/ecoles.html

PIÈCES À FOURNIR

- ✓ le dossier d'inscription
- ✓ livret de famille
- ✓ justificatif de domicile - 3 mois
- ✓ carnet de santé (vaccins à jour)
- ✓ attestation C.A.F.
- ✓ certification de radiation de l'ancienne école

affaires.scolaires@freneuse78.fr • 01 30 98 97 74

ÉMERVEILLEMENT À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Journée Noël - Mercredi 15 Décembre

Déjeuner festif sur place avant...



...l'ouverture des cadeaux



Un spectacle de magie pour terminer cette journée bien remplie.



Spectacle de Cirque sur glace

Mardi 21 décembre



à Rouen



Le portail « monenfant.fr », conçu par les Caf et la Cnaf, propose un accompagnement aux parents.

Son objectif premier est d'offrir un accès gratuit et adapté aux informations et services en ligne existants dans ce domaine.



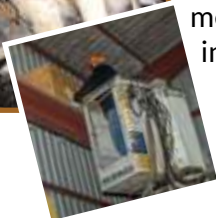
Dans ce portail national est référencée la quasi-totalité des **structures d'accueil** destinées aux jeunes enfants (crèche, accueil de loisirs, etc.), des services existants pour informer et accompagner les parents de jeunes enfants (lieu d'accueil parents-enfants, relais d'assistants maternels, service de médiation familiale...) mais également des **assistants maternels actuellement en activité**.

DES NOUVELLES DU NICHOR À CHOUETTE EFFRAIE



Au cœur de l'hiver, en partenariat avec l'association **ATENA 78** (Association Terroir et Nature en Yvelines) le nichoir à chouette effraie (ou Dame blanche) a été installé dans le hangar des services techniques de la ville. Désormais, il faudra patienter en espérant que ce rapace nocturne vienne y nicher.

En attendant, suivez toutes les actions menées par l'association sur leur site internet terroir-nature78.org



L'ÉCOLE MATERNELLE LANGEVIN WALLON S'IMPLIQUE POUR LA SENSIBILISATION ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Parole d'enfant : « Il y a des gens qui jettent des déchets partout et on n'a pas le droit, ce n'est pas bien pour la planète car cela la rend malade. »

L'école maternelle s'engage dans une démarche **E3D (École en Démarche de Développement Durable)** en partenariat avec les représentants des parents élus, la municipalité, l'association « l'Eco des pas perdus », le comité des fêtes et les intervenants du projet PACTE (Projet Artistique et Culturel en Territoire Éducatif).

Les objectifs majeurs :

1. Faire des élèves les acteurs du développement durable et ainsi les former à être des citoyens informés, critiques et engagés.
2. Faire de l'école un lieu exemplaire de la protection de l'environnement.
3. Développer des partenariats pour la mise en œuvre d'un projet de territoire en associant les compétences, les connaissances et les ressources de chacun.
4. Réduire les déchets en les recyclant.

LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

- Mise en place d'un composteur
- Mise en place d'un centre de tri
- Tri des déchets dans les classes
- Installation de boules de graisse côté cour pour nourrir les oiseaux



LES ACTIONS ENVISAGÉES

- Création d'un carré fleuri et d'un grand potager
- Création d'un jardin sonore et land art
- Revalorisation des déchets à l'aide d'une fresque dans la cour
- Journée solidaire : collecte de jouets, livres et vêtements pour dons aux associations
- Participation aux actions "Nettoyons la Nature"

RESTITUTION ET VALORISATION DU TRAVAIL DES ÉLÈVES

- Lors du Marché de Noël (organisé par le Comité des Fêtes) : vente des objets fabriqués par les élèves avec des matériaux recyclés
- Expositions et animations pendant la journée de l'environnement organisée par la ville
- Exposition dans l'école "Récup'ART"
- Représentation théâtrale autour du thème de l'environnement

Une demande de label E3D sera engagée au mois de mars, permettant ainsi de valoriser le travail des élèves et des équipes impliquées.

E.M.R. - ON GAGNE TOUS À MIEUX LES TRIER

La compétence « Déchets » appartient à la **C.C.P.I.F.** qui, à défaut d'équipement nécessaire sous-traite à G.P.S.e.O. (Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise).

Vos élus communautaires se sont rendus au Centre de retraitement des Emballages Ménagers Recyclables, **S.I.V.a.T.R.U.**, afin de mieux comprendre et interagir par rapport aux nouvelles normes qui se profilent pour 2023.

Ce centre de tri n'est pas encore équipé pour recycler tous les plastiques contrairement aux annonces émises par les publicités nationales. Ceci sera effectif en **2023**.



DANS LA POUBELLE E.M.R.



Z.A. Le Clos Prieur
Rue Solange Boutel
78840 Freneuse
01 30 93 16 72
accueil@ccpif.fr



Un doute ? Optez pour la poubelle des Ordures Ménagères, destination des sacs plastiques ; des emballages plastiques qui recouvrent les packs d'eau, de lait et autres boissons ; des pots de yaourts, des barquettes de beurre / charcuterie, des sacs de croquettes animaux, du polystyrène...

Un mauvais tri entraîne des **pénalités financières** qui sont imposées à la communauté de communes, répercutées sur votre taxe. À ce jour, 30% de nos déchets E.M.R. ne sont pas triés.

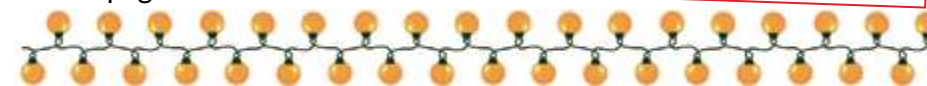
Nous travaillons également sur une charte à mettre en place avec les bailleurs sociaux afin que chaque habitation Freneusienne puisse disposer de poubelle jaune.

LE COMITÉ DES FÊTES ZOOM SUR LES ANIMATIONS PASSÉES & À VENIR



Plus de 1 000 visiteurs ont parcouru les étals gourmands, créatifs et festifs de notre **1^{er} Marché de Noël**, les 11 & 12 décembre.

Petits et grands ont profité des balades en calèche en compagnie du Père Noël.



Merci aux participants du **Concours des Illuminations** (catégories *balcons, maisons et coup de coeur*), dont voici les vainqueurs :

MAISONS



COUP DE COEUR



BALCONS



NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS

Sam. 26 Février
MARDI GRAS

Sam. 5 & Dim. 6 Mars
**BOURSE VÊTEMENTS
PRINTEMPS-ÉTÉ**

Sam. 19 Mars
**SOIRÉE À THÈME
(SURPRISE !)**



Toute notre actualité [«Comité Des Fêtes de Freneuse 78»](#)

LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

La gendarmerie est pleinement engagée dans la lutte contre les violences intrafamiliales #ArrêtonsLesViolences. Il existe de nombreux moyens pour signaler ces violences :

- Vous pouvez composer le **17** pour les urgences
- Vous pouvez contacter le **3919** également pour les signaler

Vous pouvez également vous rendre sur le site magentarmerie.fr où vous pourrez dialoguer anonymement avec des gendarmes spécialement formés.

Retrouvez les outils pour déposer plainte et lutter contre toutes les formes de violences infligées aux femmes :

freneuse78.fr/prevention-securite/services-gendarmerie.html



LE JOB BUS 78 POUR L'INSERTION : SALLE DES FÊTES DES VENTINES



SANS R.D.V. - 9h30 à 16h30

Équipé d'ordinateurs connectés, il va à la rencontre des personnes exclues du marché du travail pour les aider dans leur démarche d'insertion. À son bord, une équipe spécialisée dans l'insertion professionnelle a pour mission d'informer, d'orienter et d'accompagner les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA mais également les entreprises locales en quête de main d'œuvre.

PARTICULIERS

Insertion & réorientation
Recherche d'un emploi
Espace informatique en libre-service (CV & lettres de motivation), recherches d'offres d'emploi

PROCHAINS BUS

MARDI 1^{ER} MARS
MARDI 29 MARS

ENTREPRISES - TPE-PME

Aides au recrutement
Aides à l'embauche
Diffusion de vos offres d'emploi, mise en relation avec l'ensemble des acteurs locaux de l'insertion professionnelle

Plus d'informations : yvelines.fr/economie-et-emploi/insertion/bus-job-insertion/

DISSOLUTION D'UNE ASSOCIATION EMBLÉMATIQUE

A . C . A . F . B .



L'Association Culturelle et Artistique de Freneuse et de la Boucle s'est dissoute le 31 décembre 2021.

Depuis 30 ans, sa présidente, Annie Busata, ancienne élue municipale, a œuvré avec beaucoup de volonté pour que chacun puisse pratiquer des activités artistiques, culturelles et sportives.

Nous tenons à remercier chaleureusement Annie pour son long bénévolat ainsi que son dévouement qui a permis à de nombreux habitants, petits et grands, de trouver un épanouissement personnel au sein de notre commune en pratiquant : danses, dessin, peinture, musique, modelage, sculpture, art thérapie, détente relaxation, yoga, sophrologie, théâtre ou encore point de croix.

Certaines activités ont intégré d'autres associations :

- **Guitare** avec M. MIHAYLOV : **Association "Music Smile"**
06 14 95 25 82 - asso.musicmileateliers@gmail.com
- **Piano & Batterie** : **"Cadi production"** - chez M. Guy THILLIER
0687015899 - philrwa552266@gmail.com
- **Association "Arc-en-ciel des enfants"** - Maryse VADIMON
06 60 81 22 40
- **Yoga & Dessin** : **"Club du temps libre"** - M. Thomas
06 60 38 28 27 - thomas.maryse@bbox.fr



"MOULIN DE LA MAIRIE" - JOURNÉES NON-STOP

À partir du 1^{er} février, la boulangerie vous accueille du lundi au dimanche de 6h à 20h.
Jour de fermeture hebdomadaire : **mardi**
Contact : 01 30 42 01 04

BON À SAVOIR - POINT COLIS

Partenaire du réseau "Relais Colis", "Moulin de la Mairie" prend en charge l'envoi et/ou la réception de vos colis.



L'enseigne **BIOCOOP**, 100% Bio, ouvre un nouveau magasin d'une surface de 420 m² à Freneuse. Situé 2 bis rue Charles de Gaulle, à côté du magasin Feu Vert.

Dès le **3 février**, cette enseigne qui manquait sur le secteur ouvrira ses portes du **lundi au samedi de 9h30 à 19h30**. (fermée le dimanche).



L'équipe composée de 8 personnes aura à cœur de vous recevoir et de vous proposer 30% de produits équitables (nord-nord) et 10% de produits locaux.

Seront disponibles, entre autres, 250 produits en vrac, solides mais aussi liquides, un grand rayon traiteur-boulangerie-crèmerie en libre-service où vous pourrez même venir avec vos propres contenants.

Un **coin snacking** est prévu. Seront également proposés des plats traiteurs Bio à emporter (confectionnés localement).

Le magasin sera équipé d'un stationnement en intérieur pour votre vélo.

De nombreux avantages pour vous, pour l'environnement, pour vos producteurs locaux ainsi que pour votre cadre de vie.

PLUS DE PLACES POUR STATIONNER AUX ABORDS DE LA GARE



À Bonnières s/Seine, situé en bords de Seine, le nouveau parking (**P2**) est en service depuis le 3 janvier. Il compte **300 places** de stationnement et dispose de la **vidéo-protection**. Il est gratuit jusqu'à la rénovation (débutée le 17 janvier) et la mise en service de l'actuel parking (P1).

NOUVEAU - LE PAIEMENT DE PROXIMITÉ

La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

Le buraliste situé au Centre commercial Intermarché est partenaire. Vous pouvez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 €, et par carte bancaire.

Plus d'informations impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite



LE PASSE NAVIGO VOUS OFFRE DES AVANTAGES CULTURE



Pour valoriser les lieux culturels et touristiques du territoire francilien, la Région, Île-de-France Mobilités et le Comité régional du tourisme Paris Île-de-France lancent les «avantages culture du passe Navigo» sous forme de tarifs préférentiels et d'invitations exclusives, proposés dans plus de 300 établissements culturels partenaires. Ils sont offerts à l'ensemble des 4 millions d'abonnés titulaires d'un des forfaits Navigo (*Abonnement mensuel, Annuel, Liberté +, Senior & Imagine R*).

Plus d'informations iledefrance-mobilites.fr/navigo-avantages-culture

JOURNÉES PORTES OUVERTES DES COMPAGNONS DU DEVOIR

Venez rencontrer les Compagnons du Devoir pour découvrir leur modèle de formation en alternance et trouver votre voie parmi une trentaine de métiers concrets et utiles lors de leurs journées portes ouvertes du **11 au 12 mars 2022** (Paris - Champs s/ Marne & Pantin). Formateurs, apprentis et itinérants en cours de Tour de France seront sur place pour vous présenter leurs métiers et répondre à vos questions.

Plus d'informations formezvousautrement.fr





L'HIVER, LA PRUDENCE S'IMPOSE

CHACUN PARTICIPE À LA SÉCURITÉ DE TOUS

Déneigement des trottoirs : on relève ses manches

On déneige le trottoir devant son habitation

Déblayage de la neige, au besoin salage ou sablage en cas de verglas. Cette opération s'effectue jusqu'à la limite du trottoir, et sans obstruer les bouches d'égout pour permettre l'écoulement des eaux.

"Dans les temps de neige ou de verglas, les propriétaires, locataires ou occupants à quelque titre que ce soit sont tenus de racler puis de balayer la neige devant leur maisons, résidences, locaux ou terrains, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, les riverains sont tenus de procéder à l'épandage de sable ou de sel sur les mêmes espaces décrits ci-dessus." (extrait de l'arrêté n°2019/044).



Votre responsabilité est engagée

Le non respect des mesures de déneigement imposées par le maire vous expose à un procès verbal, sanctionné par une amende de 1^{ère} classe (38€). De plus, la victime (passant, copropriétaire...) peut engager la responsabilité des locataires/propriétaires.

Plus d'informations : freneuse78.fr/prevention-securite/arretes.html

Peut-on conduire avec un pare-brise mal dégivré ?

La réponse est non. Conduire avec un pare-brise mal dégivré représente une infraction qui peut coûter cher. Le conducteur risque un **retrait de 3 points** sur son permis de conduire. Cette infraction routière est également passible d'une **amende de 45 €**.

TRUCS & ASTUCES

Vinaigre blanc : mélangez 2/3 de vinaigre et 1/3 d'eau dans un spray. Pulvérisez le mélange sur le pare-brise la veille.

Alcool à 90° : 1/3 d'eau + 2/3 d'alcool à 90° + quelques gouttes de liquide vaisselle dans 1 bouteille spray. Pulvérisez votre mélange sur votre pare-brise pour la faire disparaître. À *titre préventif* : versez de l'alcool à 90° sur un chiffon et passez-le sur l'extérieur du pare-brise, le soir et le matin, 1 jour sur 2.

Carton et journal : la veille, couvrez votre pare-brise avec un grand carton ou du papier journal. Coincez-le à l'aide des essuie-glaces.

M A R I A G E S
Siham DALAOUI & Hicham EL MARZAGUI (15/01/22)

D É C È S
Gérard DAUPLAIT (17/10/21)
Reine BROSSARD (05/11/21)
Jeannine KALSCH (01/12/21)
Serge CATTEAU (09/12/21)
Robert SOSNOWSKI (22/12/21)
Joao DIOGO FERREIRA (09/01/22)

NOUVEAU :

VOS DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER



Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux. Pour réaliser vos démarches d'urbanisme, la commune met à votre disposition un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible.

Guide et service en ligne sur :

freneuse78.fr/ville/amenagements-urbanisme/demarches-ligne.html

RAMASSAGE DES DÉCHETS

Collecte des E.M.R.



FÉVRIER

Vendredis 11 & 25

MARS

Vendredis 11 & 25



Directrice de la publication : Ghislaine Haueter
Responsable de la rédaction : Florence Dufoix
Rédaction : commission Communication
Dépôt légal : à parution • Mairie de Freneuse
01 30 98 97 97 • mairie@freneuse78.fr

FRENEUSE



est sur



IntraMuros

L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.



Play Store
(Android)



Apple Store
(iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.



IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.



Téléchargement gratuit



Ne pas jeter sur la voie publique